

**Budget prévisionnel - Livré pour vous -
Année 2024-2025-2026**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	12 600 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	98 116 €
		Coproduction - Cal du Clermontois	12 455 €
		Coproduction - La Villette	5 000 €
		Co production - Le Théâtre du Chevalet	2 000 €
		Coproduction - Ville de Saint-Quentin	2 000 €
		Coproduction - MCL de Gauchy	5 000 €
		Coproduction - Théâtre de Tergnier	3 700 €
		Coproduction - La Faïencerie	1 350 €
		Coproduction - SVNS	7 000 €
		Coproduction - La Manekine	2 100 €
		Co-production - FATP / EN CANDIDATURE	20 000 €
		Co-production - Collectif 77 / EN CANDIDATURE	10 000 €
		Co-production - FRAGMENT	2 400 €
		RECHERCHES COPRODUCTIONS	25 111 €
Achats matières et fournitures	11 800 €	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	800 €	74 - Subventions d'exploitation (2)	106 600 €
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
61 - Services extérieurs	2 800 €	Ministère de la culture/ Conventionnement	25 000 €
Locations		Autre(s) ministère(s)/	
Entretien et réparation			
Assurance	2 000 €	Conseil.s Régional(aux) HDF	46 000 €
Documentation	800 €		
62 - Autres services extérieurs	57 856 €	Conseil.s Départemental(aux) Aisne	9 600 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	25 176 €		
Publicité, publications	6 680 €		
Déplacements, missions	26 000 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations : Fère En Tardennois	1 000 €
Services bancaires, autres			
63 - impôts et taxes	500 €		
Impôts et taxes sur rémunération	500 €	Organismes de gestion collective (OGC)	6 000 €
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler) : FONPEPS (en cours)	6 000 €
64 - Charges de personnel	130 926 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels	81 829 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	49 097 €	Autres établissements publics	
		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Fonds propres	19 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	
Droits d'auteurs		751 - redevances ...	
Autres charges de gestions courantes		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	34 €	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	204 716 €	TOTAL DES PRODUITS	204 716 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	204 716 €	TOTAL	204 716 €

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice